



## Comment trier ses déchets et où les déposer ? (Outil de recherche)

Agence de la transition écologique (Ademe)

Permet de se renseigner sur les règles de tri des déchets (médicaments, pots de yaourts, télécommande, téléphone, lave-linge,...) et de connaître les points de collecte près de chez vous.

Accéder à la  
recherche ↗

(<https://agirpouurlatransition.ademe.fr/particuliers/maison/faire-dechets>)

Vérfifié le 22 mars 2022 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

### PARTICULIERS

- Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE ou D3E) (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31955>)
- Encombrants (déchets volumineux) (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31954>)
- Existe-il une amende pour abandon de déchets dans la rue ? (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31963>)
- Ordures ménagères classiques (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F16217>)
- Peut-on brûler des déchets verts dans son jardin (feuilles, branches, ...) ? (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31858>)